PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Module complémentaire SSIAP 1

éligible au CPF

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- *Acquérir les connaissances complémentaires pour que les Sapeurs-Pompiers professionnels ou volontaires, les pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou les marins pompiers de la marine nationale puissent obtenir le diplôme SSIAP 1.*

PUBLICS CONCERNÉS
Sapeurs-Pompiers professionnels ou volontaires, les pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou les Marins Pompiers
Toute situation de handicap sera étudiée au cas par cas

PRÉ-REQUIS
Formation initiale des sapeurs-pompiers
Être ou avoir été sapeurs-pompiers et titulaire de la formation initial
Diplôme de secourisme en cours de validité (moins de 2 ans)
Certificat médical de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

DURÉE DE LA FORMATION
43.5 heures (règlementairement)
Le stagiaire suivra l'intégralité de la formation SSIAP1 sans passage de l'examen
De 8H30 à 12H00 ou de 13H00 à 16H30

DATE ET LIEU
A confirmer avec le client

MOYENS TECHNIQUES
Salles de formation, ordinateurs, vidéo projecteur, plateau technique (1 200 m2), extincteurs divers, robinet incendie armé, EPI stagiaires … (matériels exigés pour l'agrément SSIAP)
Moyens techniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Dossier du candidat présenté au Président du Jury

DELAI D'ACCES : 48 heures avant le début de formation si les prérequis sont validés

VALIDATION
Diplôme SSIAP 1
Certificat de réalisation

PROFIL DU FORMATEUR
Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité pédagogique de transmettre leurs connaissances

DEBOUCHES : fiche France Compétences
RS 5441

1 er partie : Sécurité incendie :

- Connaitre les principes de la réglementation incendie dans les ERP et IGH

Pratique : Recherche d'informations simples dans le règlement de sécurit
Réarmement d'un volet, d'un clapet ou d'un exutoire
Changement d'une source lumineuse défectueuse

2 iéme partie : Les installations techniques

- Connaitre les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

Pratique : Interprétation de cas concrets

3iéme partie : **Rôle et mission des agents de sécurité incendie** :

- Connaitre les limites de son **action**

Pratique : Exercices interactifs de réception des appels
Ronde avec résolution d'anomalies

4 iéme partie : Concrétisation des acquis :

- Visites applicatives

Pratique : Visite de 2 ERP et 1 IGH

ORGANISATION : Ces modules seront validés lors du suivi complet d'une formation SSIAP1



